

VILLE DE BORMES LES MIMOSAS

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par Arrêté n° 2018/953, en date du 20 Septembre 2018, Monsieur le Maire de Bormes-les-Mimosas a ordonné l'ouverture d'une Enquête Publique concernant le projet de

Révision générale du Plan Local d'Urbanisme.

Cette révision générale du P.L.U. permettra de le faire évoluer dans le cadre des 3 grandes orientations définies dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durable : 1 - Préparer le développement futur en confortant les centralités existantes et en améliorant la prise en compte de l'environnement. 2 - Répondre aux nouveaux besoins en termes d'habitat, d'équipements et de mobilités. 3 - Renforcer et diversifier les activités économiques.

L'Enquête Publique se déroulera en Mairie de Bormes-les-Mimosas, au **Service Urbanisme**,
Mairie de Bormes-les-Mimosas

du Lundi 22 Octobre au Vendredi 23 Novembre 2018 inclus

Les pièces du dossier seront consultables pendant toute la durée de l'enquête :

- à la Mairie de BORMES LES MIMOSAS, au service Urbanisme, du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, hors jours fériés et le samedi 17 novembre 2018 de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.
- sur la plateforme des registres dématérialisés à l'adresse suivante: <https://www.registre-dematerialise.fr/962>
- sur le site internet de la commune <https://www.ville-bormes.fr>

Un accès gratuit au dossier sera également garanti par un poste informatique en Mairie - Service Urbanisme, pendant la durée de l'enquête, aux heures d'ouverture mentionnées Article 3.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner, éventuellement, ses observations, propositions et contrepropositions sur un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le Commissaire Enquêteur ou les adresser au Commissaire Enquêteur :

- . par correspondance à l'adresse suivante qui les visera et les annexera au dit registre :

**Madame le Commissaire Enquêteur
Mairie de BORMES LES MIMOSAS
1, Place Saint François
83230 BORMES LES MIMOSAS**

- . par voie électronique :

- . sur la plateforme des registres dématérialisés à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/962>
- . au courriel suivant : plu@ville-bormes.fr, en indiquant comme objet « Enquête Publique PLU » :

Les courriers, courriels et avis réceptionnés après 17h00 le vendredi 23 novembre ne seront pas examinés.

Madame Elisabeth VARCIN a été désignée, en qualité de Commissaire Enquêteur, le 7 août 2018, par décision de Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Toulon.

Mme le Commissaire Enquêteur recevra en Mairie de Bormes-les-Mimosas, Salle de la Commande Publique :

Lundi 22 Octobre	de 8 h 30 à 12 h 00
Jeudi 25 Octobre	de 13 h 30 à 17 h 00
Mardi 30 Octobre	de 8 h 30 à 12 h 00
Mercredi 7 Novembre	de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00
Lundi 12 Novembre	de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00
Samedi 17 Novembre	de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00
Mercredi 21 Novembre	de 13 h 30 à 17 h 00
Vendredi 23 Novembre	de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00

Pendant la durée de l'enquête publique, toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la Mairie. Les observations du public sont consultables et communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête.

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur seront mis à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête en Préfecture et en Mairie, au service Urbanisme. L'avis d'enquête publique ainsi que le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront également mis en ligne sur le site internet de la commune <https://www.ville-bormes.fr>

À l'issue de l'enquête publique, le conseil municipal se prononcera par délibération sur l'approbation du PLU. Il pourra, au vu des conclusions de l'enquête publique et l'Avis des Personnes Publiques Associées, décider s'il y a lieu d'apporter des modifications au projet de PLU en vue de cette approbation.

Toute information relative à cette enquête publique peut être demandée par écrit auprès de Monsieur François ARIZZI, Maire de la commune de Bormes-les -Mimosas, 1, Place Saint François, 83230 BORMES LES MIMOSAS, en tant qu'autorité responsable du projet.